



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU lundi 27 juin 2011

19 heures 00

MR/VC

N° 001210

Service Finances -
Balayeuse Compact
545 XL - Convention
avec le SIRTOM
d'APT pour le lavage.

Affiché le :

Le **lundi 27 juin 2011 à 19 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint) représenté par M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal) représenté par Mme Véronique GACH (5ème Adjoint)

ABSENTS : Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Il est rappelé l'acquisition par la commune d'APT d'une balayeuse COMPACT au cours de l'année 2010.

Afin de respecter les règles d'hygiène, de salubrité et de sécurité qui imposent un lavage du véhicule après chaque tournée, il est proposé d'utiliser l'aire de lavage appartenant au SIRTOM de la région d'APT.

Il est demandé à l'assemblée d'approuver la convention de partenariat à intervenir avec le SIRTOM de la région d'APT qui fixe les modalités d'utilisation de l'aire de lavage par la balayeuse.

Il est précisé que le coût financier annuel à la charge de la commune sera de 1800 euros (soit 150 euros par mois).

L'utilisation de l'aire de lavage ayant débuté le 8 novembre 2010, cette convention aura une durée de trois années et se terminera au 31 décembre 2013.

Le conseil est informé que le SIRTOM de la région d'APT a de son côté approuvé à l'unanimité cette convention par une délibération de son bureau le 8 mars 2011.

A LA MAJORITE QUALIFIEE LE CONSEIL

APPROUVE, la convention à intervenir entre la commune d'APT et le SIRTOM de la région d'APT pour l'utilisation de l'aire de lavage par la balayeuse COMPACT 545 XL à compter du 8 novembre 2010.

DIT que la durée du stationnement sur l'aire de lavage sera limité à 30 minutes maximum, et que l'utilisation sera faite du lundi au vendredi entre 8 h et 12 h 30 et de 13 h à 18 h, le samedi entre 8 et 13 h.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre la commune d'APT et le SIRTOM de la région d'APT relative à cette prestation.

DIT que le montant annuel de cette prestation est de 1800 euros et que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2011 de la commune, chapitre 011.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**